Le Medef souhaite un plan de développement des outre-mer

Publié le 30 mars 2017

La mobilisation en cours en Guyane traduit les difficultés que connaissent l'ensemble des territoires d'outre-mer. Le Medef comprend ce mouvement de protestation et demande au gouvernement de trouver, le plus rapidement possible, les solutions permettant à ce département de prendre le chemin d'un développement économique et social bénéficiant à tous les Guyanais.

Le Medef rappelle que son président s'est déjà rendu en Guyane il y a bientôt un an. Un plan de sortie de crise comportant des actions précises avait été arrêté.

A ce jour, les engagements pris par l'Etat n'ont pour la plupart pas été concrétisés.

C'est ainsi qu'une mesure sans engagement budgétaire aussi simple que la dématérialisation du Kbis, vitale pour les entreprises dans un territoire aussi vaste que le Portugal, n'est toujours pas mise en œuvre.

Ce simple exemple illustre l'incapacité de l'Etat à penser le développement de nos territoires ultramarins.

C'est pourquoi le Medef a travaillé avec tous ses Medef d'outre-mer à un projet cohérent et ambitieux qu'il a dévoilé en janvier dernier. Intitulé « Outre-mer 2020 », ce document s'articule autour d'un tronc commun pour l'ensemble de nos territoires d'outre-mer puis d'une déclinaison spécifique dans chacun d'entre eux. Vous pouvez télécharger l'intégralité de ce document en bas de cette page.

Pour **Thibault Lanxade, président du comité Outre-mer du Medef** : « *Nous devons unir nos forces pour que la crise actuelle nous permette de basculer dans une nouvelle relation entre les outre-mer et la métropole. Engageons un réel plan de croissance et de développement pour chaque territoire d'outre-mer.* »

Pour **Pierre Gattaz, président du Medef** : « *Il est urgent de prendre la mesure des difficultés que connaissent les outre-mer. Ce sont pourtant des territoires d'une richesse et d'un dynamisme sans pareil. Le Medef sera toujours aux côtés de ceux qui veulent trouver des solutions pour avancer concrètement dans l'intérêt de tous.* »